

## **EPREUVES DE L'ECHELLE BRUNET-LEZINE**

Cette échelle a été établie en 1951, puis révisée en 1997. Elle comporte 150 items et évalue les enfants entre 2 et 30 mois.

Elle permet un repérage rapide, précis et fiable des principales possibilités d'un enfant à chaque âge, voire dépister précocement certaines anomalies du développement psychomoteur.

D'application simple, elle permet le calcul d'un âge et quotient de développement.

### **Les épreuves sont réparties en quatre domaines :**

- **P** : postural (moteur), qui est l'étude des mouvements de l'enfant en position dorsale, ventrale, assise et debout
- **C** : coordinations oculomotrices, qui est l'étude de la préhension et du comportement de l'enfant avec les objets
- **L** : étude du langage dans ses fonctions de compréhension et d'expression
- **S** : relations sociales, englobant la prise de conscience de soi, les relations avec autrui, l'adaptation aux situations sociales

Les temps de passation sont d'environ 25/35 minutes pour des enfants de moins de 15 mois ; et d'environ 1 heure pour les enfants plus âgés.